

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# Capital & Développement

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0011147099

## Objectifs et politique d'investissement

Le FIA a pour objectif de maximiser la performance, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, au moyen d'une gestion dynamique faite de façon discrétionnaire en investissant directement et/ou indirectement (via les OPC, dont les OPC cotés/ETF) dans des produits de taux et/ou d'actions. La SICAV peut également investir dans des OPC (dont des OPC cotés/ETF) (i) dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions, (ii) à rendement absolu et (iii) de type fonds d'investissement de droit étranger. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Les investissements en OPC à rendement absolu et en fonds d'investissements de droit étranger (et notamment ceux spécialisés sur les marchés des matières premières, dont celui des métaux précieux), sont respectivement limités à 30% et 10% de l'actif. L'objectif de volatilité maximum de Capital & Développement est de 10%. La stratégie est basée sur l'anticipation du gestionnaire quant au niveau de risque et de rentabilité des différentes sources de valeur ajoutée applicables aux poches taux, actions et stratégies à rendement absolu. En effet, la SICAV aura une allocation dynamique gérée de manière discrétionnaire à travers une poche taux, une poche actions et une poche stratégies à rendement absolu. Le gestionnaire détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques et en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement afin de décider de l'importance relative de chaque source de valeur ajoutée.

Ainsi, la SICAV est investie :

- entre 0 et 100% de son actif en actions et OPC spécialisés en actions, investissant sur les marchés des actions de tous secteurs, de toutes zones géographiques (dont pays hors OCDE, y compris pays émergents) et de toutes tailles de capitalisation boursière (jusqu'à 100% en petites capitalisations) ;

- entre 0 et 100% de son actif en produits de taux et OPC de produits de taux (dont convertibles), de toute qualité de signature, dont 20% maximum en titres spéculatifs (dits à haut rendement). La répartition dette privé/publique n'est pas déterminée à l'avance ;

- entre 0 et 100% de son actif dans des OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions ;

- jusqu'à 30% de son actif dans des OPC à rendement absolu français ou européens relevant de la Directive européenne 2009/65/CE ;

- jusqu'à 10% de son actif dans des fonds d'investissement de droit étranger, (et notamment ceux spécialisés sur les marchés des matières premières, dont celui des métaux précieux).

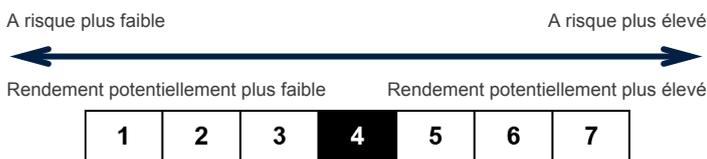
La SICAV pourra être exposée de façon directe et/ou indirecte aux pays hors OCDE, y compris aux pays émergents, jusqu'à 100 % de son actif. De même, elle pourra être exposée de façon directe et/ou indirecte aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 100% de l'actif. La SICAV pourra également être exposée de façon directe et/ou indirecte aux obligations convertibles jusqu'à 100% de son actif.

La SICAV peut être investie dans des titres intégrant des dérivés. Elle peut également intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Ainsi, le gestionnaire interviendra sur le risque d'action, de taux et/ou de change, à titre d'exposition et/ou de couverture. L'exposition consolidée du portefeuille (via des titres, OPC, opérations du marché à terme) ne dépassera pas 100 % pour chacun de ces risques.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi.  
Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour de valorisation à 11h00 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation et/ou distribution.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions, produits de taux et de gestion alternative.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• **Risques opérationnels et liés à la garde des actifs** : Risque de non restitution des actifs suite à une fraude ou faillite du dépositaire de l'OPC et risque de défaillance d'un investisseur souhaitant souscrire à l'OPC. Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• **Impact des techniques** telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,00%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce FIA a été créé en 2011.

Les Actions ont été créées le 16/12/2011.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Ce FIA a été créé en 2011. Aussi, les performances présentées ci-contre tiennent compte de l'historique des performances du FCP Capital & Développement absorbé par la SICAV du même nom en date du 16 décembre 2011, les deux OPC présentant à cette date des caractéristiques similaires. Suppression de la classification « Fonds de fonds alternatifs soumis au droit français » à compter du 15 octobre 2018.

## Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Caceis Bank.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.